

Extrait du registre des délibérations du Conseil du collège sciences de la santé

Séance du 26 janvier 2022

Présidence de Benoit Elleboode, directeur de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

Délibération portant approbation de l'Avenant n°2 à la convention cadre de collaboration ARS – université de Bordeaux / ISPED

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin présente :

L'Avenant n°2 à la convention cadre de collaboration ARS – université de Bordeaux / ISPED.

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin, Directeur du collège, sollicite l'avis des membres du conseil.

Ces derniers émettent un avis favorable à l'unanimité des présents (quorum atteint) à l'avenant ainsi présenté.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Bordeaux, le 28 janvier 2022

Le Directeur du collège des
sciences de la santé



Professeur Jean-Luc PELLEGRIN